seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT



HISTOIRE

# 4 MARS 1790 : CRÉATION DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE

## La date

Carte du département de Seine-et-Marne en 1790 divisée en 5 districts et en 37 cantons (AD77, 19Z8/5) "pour l'intelligence de l'histoire de ce département par Mr. Pascal dressée par P. Bineteau, membre de la Société Royale de Géographie 1836".
©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

**Le département de la Seine-et-Marne existe depuis décembre 1789**mais n'acquiert sa forme actuelle qu'en 17 90 par le rattachement de Brie-Comte-Robert, du sud de Nemours et de la région de Provins. Il est constitué de 5 districts et de 37 cantons.

**Le département porte successivement plusieurs noms :**département « de la Brie », « de Meaux et de Melun », « de Melun », « de la Brie et du Gâtinais » **avant de prendre le 4 mars 1790 celui de « Seine-et-Marne ».**Le 28 ma i 1790, Melun est choisi comme chef-lieu, en raison de sa position sur la Seine, au détriment de Rozay-en-Brie p lus centrale mais moins bien desservie.

## Repère chronologique : la création des départements en France

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

En septembre 1789, l'Assemblée Constituante opte pour un nouveau découpage du pays, abandonnant celui de l'Ancien Régime pour une division plus équitable du territoire. Mirabeau propose alors une division basée sur les réalités géographiques du pays, les cartes de Cassini servant de modèles.

**En France, les lois du 22 décembre 1789 et du 26 février 1790 créent 83 départements**dont la taille permet d e se rendre à cheval dans la journée au chef-lieu du département. Ceux-ci sont constitués de 3 à 9 districts, eux -mêmes divisés en cantons.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://archives.seine-et-marne.fr/fr/1790-creation-departement